



ENFIN ! AFFAIRE CLASSÉE

Notre Ami et collègue « JS » en a enfin terminé avec son affaire qui a duré tout de même plus de 3 ANS !!!

Petit rappel des faits :

- Avant le dépôt de plainte : Le SPS-CEA a demandé et a accompagné « JS » visionner les vidéos l'incriminant.
- Le 16 mai 2022 : dépôt de plainte d'un détenu pour dénoncer des violences de la part d'un surveillant qui se serait produit le 5 mai 2022.
- JS a été soutenu dans cette affaire par des agents au tribunal et les OS en soutien, notamment le SPS-CEA en la présence de son secrétaire local. Avant cela, Le SPS-CEA a pu dès sa garde à vue, le 12 juillet, apporter une aide non négligeable dans la suite de cette affaire avec le choix et la présence de l'avocat Me BENAMGHAR. Celui-ci a été particulièrement brillant et a évité le pire : « JS » a pu continuer à exercer son métier.
- Le 11 Mars 2025 à 11h00, le Secrétaire Général National du SPS-CEA l'accompagne en Commission de Discipline Nationale (CDN).
- Le 11 Mars 2025 à 11h01, FO apparait d'un coup pour défendre aussi notre collègue « JS ». L'administration propose 7 jours d'exclusion (sanction du groupe 2 : la sanction restera 10 ans dans le dossier de l'agent) et **FO ACCEPTE sans discuter**.
- Le 11 Mars 2025 à 11h05, peu avant que l'administration rende sa décision, le SPS-CEA ayant une connaissance approfondie du dossier, prend la parole en défense et **obtient un rabaissement du groupe de sanction de niveau 2 en 1. Résultat :**

3 jours avec sursis

Le **SPS-CEA** a toujours été présent pour « JS » et l'a soutenu jusqu'à la FIN !
Il tient à **REMERCIER le SPS-CEA** pour son soutien total.

Maintenant mon ami peut tourner la page sereinement !
... **PLACE À LA SUITE !**